Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200067981-20251209-DEL2025_12_267-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 09 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 9 décembre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; *CORBEL Samuel (suppléant)* ; DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TALOC Bruno ; *TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

GAUTIER Guy à GUILLOU Rémy ; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE FOLL Marie-Françoise à ECHEVEST Yannick ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE MEUR Daniel (suppléant) à CONNAN Josette ; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoit ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; RASLE-ROCHE Morgan à GOUAULT Jacky ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BURLOT Gilbert ; CONNAN Guy ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; LOZAC'H Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; ROLLAND Paul ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice :		**88 Titulaires - 43 suppléants**
Présents	60	
Procurations	10	
Votants	**70**	
Absents	18	

Date d'envoi de la convocation : mercredi 03 décembre 2025
Secrétaire de séance Michel LE CALVEZ

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200067981-20251209-DEL2025_12_267-DE

Délibération

DEL2025-12-267 RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025

Vu l'article 255 de la loi du 12 Juillet 2010 dite « Grenelle 2 », oblige les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, à élaborer un rapport sur la situation interne et territoriale de la Collectivité en matière de Développement Durable ;

Vu l'article L 5211-39 du CGCT, exigeant qu'un rapport d'activité de l'EPCI soit adressé chaque année avant le 30 septembre, aux communes membres de l'EPCI ;

Considérant que ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Considérant le choix de Guingamp-Paimpol agglomération de regrouper le rapport d'activités et le rapport de développement durable pour une meilleure visibilité des actions du territoire.

Considérant le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération, « Horizon 2030 », structuré autour de 3 ambitions : Être productif et créatif, Être redistributif, et Faire collectif ;

Considérant le rapport d'activités et de développement durable annexé à la présente délibération ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité :

- Prend acte du rapport d'activités et de développement durable 2025.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

Le Secrétaire de séance,
Michel LE CALVEZ